

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 11.156

L'An deux Mille Onze, le 10 novembre à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 4 novembre 2011

DATE D'AFFICHAGE

Le 4 novembre 2011

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. CHABASSE, M. COASSIN, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PATRUX, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme DAUZIDOU représentée par M. SIMONNET
M. DENIS représenté par Mme DUMAS
M. MEGLIO représenté par M. GIRAUD

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. FILOCHE, Mme FAUQUET-MOLL, M. PRUDENCIO

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 30

Mme DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : **ACQUISITION A TITRE GRATUIT DE LA PARCELLE CADASTREE BI 536
RUE DES MERLES**

RAPPORTEUR : Mme PELTIER

VOTE : UNANIMITE

Le 9 mars 2011, Monsieur et Madame Robert MOREAU, demeurant 23 rue des Cendrilles, ont informé les Services Techniques qu'ils étaient propriétaires d'une parcelle cadastrée BI 536 située dans l'emprise de la voie dénommée rue des Merles.

Cette parcelle a été créée par l'établissement d'un document de division établi le 31 mars 1992 par le Cabinet Ciraud-Lanoué.

Le 18 avril 2011, Monsieur et Madame Robert MOREAU ont signé une promesse de cession gratuite, les frais de transaction étant à la charge de la ville de ROYAN.

Pour régulariser la situation, il est nécessaire d'intégrer cette parcelle dans le domaine public.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du RAPPORTEUR,
- Vu l'avis favorable de la Commission des Travaux en date du 20 juillet 2011,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de procéder à l'acquisition à titre gratuit de la parcelle BI 536 d'une superficie de 46 m²,
- de désigner Maître Alain RAGEY, notaire à Royan, pour établir l'acte authentique,
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à signer toutes les pièces relatives à l'acquisition de cette parcelle,
- d'imputer la dépense liée aux frais d'enregistrement sur le budget communal,
- de procéder à l'incorporation de cet espace dans le domaine public communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 15 novembre 2011

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD

Département :
CHARENTE MARITIME

Commune :
ROYAN

Section : BI
Feuille : 000 BI 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 10/06/2011
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2011 Ministère du budget, des comptes
publics, de la fonction publique et de la
réforme de l'Etat

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Pôle Topographique et de Gestion
Cadastrale
Branche de Saintes 4 Cours Charles De
Gaulle 17108
17108 SAINTES Cedex
tél. 05/46/96/51/54 - fax 05/46/96/51/55
ptgc.170.saintes@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

